

ÎLE D'YEU. Oya Vendée Hélicoptères investit pour compenser ses émissions de CO2

Désireuse de réduire son empreinte carbone, la société Oya Vendée Hélicoptères est la première compagnie d'hélicoptères à compenser ses émissions de CO2 en investissant dans des projets environnementaux.

Soucieux de l'impact environnemental de leur activité de transport de passagers et de marchandises en hélicoptère, Nicolas Boltoukhine, Antoine Grésillon et Gaël Moncanis les associés d'Oya Vendée Hélicoptères ont choisi d'entamer une démarche de réduction de leurs émissions polluantes, plutôt que d'attendre qu'une éventuelle taxe leur soit imposée. Ils ont commencé par faire réaliser un bilan carbone de leur entreprise pour y voir plus clair.

« Nous n'avons pas été très étonnés, lorsque le Groupe Y Nexia auquel nous avons confié l'étude, a conclu que 82 % de nos rejets de CO2 provenaient du carburant utilisé pour nos deux appareils »,



De gauche à droite : Nicolas Boltoukhine, Gaël Moncanis et Antoine Grésillon (Photo : S Bourcier).

expliquent les trois associés.

Compenser les émissions de CO2

Ils se sont alors demandé comment faire pour réduire significativement ces émissions de CO2. Une question que d'autres compagnies aériennes beaucoup plus importantes se sont aussi posées et à laquelle la compensa-

tion des émissions de CO2 permet d'apporter une solution. La société Oya Vendée Hélicoptères a donc choisi de neutraliser son empreinte carbone, en investissant à hauteur de ses émissions de CO2 dans des projets environnementaux qui consomment du CO2. « Les technologies actuelles ne nous permettent pas de décarboner notre acti-

tivité pour l'instant. Mais nos recherches nous ont permis de découvrir le programme de reforestation Econologic Program®, proposé par la société normande SLB, que nous avons d'ores et déjà décidé de soutenir financièrement pour une durée de 5 ans ».

Recherche d'initiatives locales

Les 3 associés d'Oya Vendée Hélicoptères sont également en

contact avec l'association Horizon Bocage, qui travaille sur un programme de reconstitution de haies bocagères en Vendée. « Nous aimerions pouvoir soutenir des projets locaux consommateurs de CO2. Mais il faut impérativement que les performances environnementales puissent être mesurées de manière objective ».

Pour l'heure, les projets de ce type semblent rares. « Nous sommes prêts à étudier toutes

les propositions qui pourront nous être soumises ».

Enfin, quand viendra le moment de changer les moteurs des deux hélicoptères, la société investira dans des équipements plus sobres au niveau environnemental. Cette démarche environnementale aura-t-elle un impact sur le prix du billet. « Non bien sûr ! C'est totalement transparent pour nos passagers, » assurent les trois associés.

Econologic Program®, kesako ?

Depuis 2008, avec son équipe locale la société SLB recrée et exploite des forêts au Brésil, dans lesquelles elle plante principalement des eucalyptus, qui sont utilisés à des fins industrielles (construction, ameublement, papier...) au bout de quelques années.

Les arbres plantés dans le cadre de ce programme permettent non seulement de consommer du CO2, mais aussi de limiter un tant soit peu la disparition de forêts tropicales

brésiliennes. La société SLB a également conçu une méthode de calcul, qui permet d'estimer le nombre d'arbres à planter et le coût nécessaire pour compenser un tonnage de CO2 sur une période donnée. Cette méthode de calcul est validée par la société internationale de test, inspection et certification Bureau Veritas. L'Econologic Program® peut être soutenu aussi bien par les entreprises, que par les particuliers.